

## Déclaration sur l'esclavage moderne

### 1) Introduction

La présente Déclaration est faite par TRIMET Aluminium SE pour le groupe TRIMET (y compris TRIMET France) - ci-après dénommé " TRIMET " - et couvre l'année civile se terminant le 31 décembre 2023. Elle présente les mesures prises par TRIMET pour réduire le risque d'esclavage et de traite des êtres humains dans ses activités et sa chaîne d'approvisionnement.

### 2) Le groupe TRIMET - en bref

TRIMET est un producteur d'aluminium non intégré basé en Allemagne et en France. Le terme "non intégré" signifie que TRIMET ne possède ni raffineries d'alumine ni mines de bauxite qui sont nécessaires à la production d'aluminium primaire.

Quelque 2 400 employés en Allemagne et en France travaillent avec nos clients pour rendre les voitures plus économiques, les avions plus légers, les éoliennes et les centrales électriques plus efficaces, les bâtiments plus modernes et les emballages plus écologiques.

### 3) Déclaration générale

TRIMET accorde une grande importance au respect et à la promotion des droits de l'homme. Cela implique une politique de tolérance zéro à l'égard de toutes les formes d'esclavage et de traite des êtres humains.

TRIMET s'engage à respecter les droits de l'homme internationalement reconnus. TRIMET a rejoint l'initiative de conformité de l'Association allemande de la gestion des matériaux, des achats et de la logistique (BME) en 2015 et participe à un processus d'auto-évaluation annuel. TRIMET est membre de l'Initiative pour la gestion responsable de l'aluminium depuis 2019. Elle s'inscrit dans la philosophie de TRIMET et constitue un objectif déclaré pour éviter les violations des droits de l'homme. La responsabilité de TRIMET dans le domaine des droits de l'homme se concentre sur des sujets et des champs d'action dans lesquels elle peut exercer son influence en tant qu'entreprise familiale de taille moyenne. À cet égard, elle complète les obligations des États et des institutions souveraines de protéger les droits de l'homme.

### 4) Politiques relatives à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains

L'engagement de TRIMET se reflète en particulier dans la politique des droits de l'homme et le code de conduite des fournisseurs.

- Politique en matière de droits de l'homme : TRIMET Aluminium SE a mis en place une politique globale en matière de droits de l'homme qui condamne explicitement toutes les formes d'esclavage moderne et de trafic d'êtres humains. Cette politique s'applique à tous nos employés, sous-traitants, fournisseurs et partenaires commerciaux et souligne notre engagement à respecter et à protéger les droits de l'homme dans l'ensemble de nos activités.
- Code de conduite des fournisseurs : Nous avons mis en place un code de conduite des fournisseurs qui exige de tous nos fournisseurs qu'ils adhèrent aux mêmes normes éthiques que celles que nous appliquons en interne. Ce code comprend des dispositions visant à prévenir l'esclavage moderne et la traite des êtres humains, et nous attendons de nos fournisseurs qu'ils prennent les mesures appropriées pour traiter ces questions au sein de leurs propres chaînes d'approvisionnement.

## 5) Mesures prises

Au sein de TRIMET, l'approche de la gestion des droits de l'homme se concentre sur l'identification des risques pertinents. Des analyses de risques sont effectuées pour identifier les impacts potentiellement négatifs des activités commerciales de TRIMET sur les droits de l'homme. Les principaux critères de ces analyses se concentrent sur le type d'activité commerciale et le risque pays lié spécifiquement aux droits de l'homme. Les conclusions de ces analyses déboucheront sur des actions spécifiques en ce qui concerne les risques identifiés. En 2023, TRIMET a mis en place un outil informatique (IntegrityNext) pour l'évaluation des risques abstraits. L'évaluation est effectuée sur la base de différents domaines (risques) afin de permettre une évaluation détaillée des risques. Un grand nombre d'indicateurs quantitatifs provenant d'institutions renommées, telles que la Banque mondiale ou les Nations unies, constituent la base de l'évaluation du risque pays. Une analyse supplémentaire des risques industriels complète l'analyse du risque pays. Diverses sources qualitatives et bases de données, telles que le CSR Risk Check ou les études du Business & Human Rights Helpdesk, permettent d'évaluer les risques industriels dans différents domaines. L'analyse des risques industriels distingue 88 industries différentes selon les codes NACE. TRIMET combine les résultats de l'analyse du risque pays avec les résultats de l'analyse du risque industriel pour produire une évaluation. Cette combinaison permet d'évaluer le risque potentiel par domaine et par fournisseur direct dans les catégories de risque "faible", "moyen" et "élevé". Elle constitue donc la base d'une analyse de risque complète. Des risques abstraits élevés d'esclavage moderne ont été identifiés dans certaines activités liées à la bauxite, en fonction de l'emplacement des mines de bauxite. TRIMET ne s'approvisionne pas directement en alumine ou en bauxite. Par conséquent, TRIMET n'est pas en contact direct avec les fournisseurs de bauxite. En outre, TRIMET surveille les fournisseurs directs et indirects dans le cadre d'un système de surveillance des nouvelles critiques fourni par IntegrityNext,

La loi allemande sur les obligations de diligence raisonnable des entreprises dans les chaînes d'approvisionnement (Lieferkettensorgfaltspflichtengesetz, LkSG) - ci-après dénommée "loi sur la chaîne d'approvisionnement" est entrée en vigueur le 1er janvier 2023, et est applicable pour TRIMET (en raison de sa taille) à partir du 1er janvier 2024. Selon la loi sur la chaîne d'approvisionnement, les entreprises basées en Allemagne sont désormais légalement tenues de mettre en place un système complet de gestion des risques afin d'identifier, de prévenir ou de minimiser le risque de violations des droits de l'homme sur les formes modernes d'esclavage. En outre, la loi sur la chaîne d'approvisionnement définit les mesures préventives et correctives nécessaires, rend obligatoires les mécanismes de plainte et exige des rapports annuels à l'Office fédéral allemand des affaires économiques et des contrôles à l'exportation (BAFA). À partir de 2023, la mise en œuvre de la loi sur la chaîne d'approvisionnement a été préparée par TRIMET. En particulier, l'accent a été mis sur la préparation d'une analyse complète des risques afin d'obtenir une transparence encore plus grande en ce qui concerne les droits de l'homme et les risques environnementaux à la fois dans le propre domaine d'activité des entreprises et dans la chaîne d'approvisionnement mondiale.

Les achats continuent à se concentrer sur les critères durables. Les services d'achat de TRIMET mettent en œuvre le code de conduite des fournisseurs. Dans le cadre de notre processus de diligence raisonnable, nous avons commencé à effectuer des audits auprès de fournisseurs sélectionnés afin de garantir la conformité avec notre code de conduite des fournisseurs. Nous proposons une formation continue à nos employés, en particulier à ceux qui participent à la gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement, afin de les sensibiliser à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains.

En 2023, nous avons amélioré le contrôle préalable de la chaîne d'approvisionnement de nos fournisseurs directs de biens et de services en utilisant l'outil informatique IntegrityNext.

Suivant une approche fondée sur le risque, nous avons évalué les fournisseurs indirects de métaux et de minéraux en utilisant nos critères de risque internes, y compris les risques définis dans les lignes directrices de l'OCDE en matière de diligence raisonnable pour l'approvisionnement responsable en minerais provenant de zones touchées par un conflit ou à haut risque, 3e édition (OECD DDG). Comme nos marques sont enregistrées auprès du LME, nous avons mis en œuvre les exigences du LME en matière d'approvisionnement responsable, qui requièrent la conformité avec les lignes directrices de l'OCDE en matière de diligence raisonnable. En 2023, nous n'avons identifié aucun fournisseur indirect opérant dans une zone affectée par le conflit et à haut risque (CAHRA), telle que définie par le supplément or de la DDG de l'OCDE.

TRIMET a mis en place un outil central de gestion des dénonciations - TRIMET Integra. En 2023, l'outil de gestion des dénonciations a fait l'objet d'un examen. Il répond déjà aux exigences de la loi sur la chaîne d'approvisionnement - néanmoins, certaines modifications pourraient être apportées. Il est ouvert à toutes les dénonciations de violations des droits de l'homme. Les rapports sont traités de manière strictement confidentielle ou, sur demande, de manière anonyme. En 2023, aucune violation des droits de l'homme n'a été signalée.

#### 6) Approbation de la présente déclaration

Le conseil d'administration de TRIMET Aluminium SE reconnaît l'importance des questions examinées dans la présente déclaration. TRIMET continuera à prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que l'esclavage et la traite des êtres humains n'ont pas leur place dans ses activités commerciales.



Philipp Schlüter



Ralf Koslowski



Gregor Kottmann



Dr. Andreas Lützerath